



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 4568

Texte de la question

APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Guégot, pour le groupe Les Républicains.

Mme Françoise Guégot. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Les promesses du candidat Hollande, en 2012, ont été nombreuses...

M. Christian Jacob. En effet !

Mme Françoise Guégot. ...mais, sur bien des sujets, elles sont restées sans effet. Parlons par exemple du chômage des jeunes : un jeune Français sur quatre est aujourd'hui sans emploi.

La promesse d'atteindre 500 000 apprentis en 2017 est loin d'être tenue. Nos voisins allemands, avec 55 % des élèves d'une classe d'âge en apprentissage, ont un taux de chômage des jeunes parmi les plus faibles de l'Union européenne : seulement 8 %. Chez nous, l'alternance stagne, alors que, du secondaire jusqu'à l'enseignement supérieur, quelle que soit la filière suivie, c'est elle qui garantit l'employabilité.

Depuis 2012, votre majorité a dépensé des milliards d'euros pour des emplois aidés dont l'efficacité est loin d'être prouvée.

Un député du groupe Les Républicains. Eh oui !

Mme Françoise Guégot. Que dire des aides aux entreprises, comme le CICE – crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi –, qui ont coûté très cher et se révèlent aujourd'hui inefficaces pour le développement de l'emploi et même de l'investissement ? Elles n'ont pas aidé les entreprises à devenir compétitives ni à développer les qualifications. Pourtant, dans le monde qui se dessine, la principale matière première, ce sont bien les qualifications, les compétences et la formation.

Contrairement à vous, nous pensons, de ce côté de l'hémicycle, que les jeunes n'attendent pas un revenu mais avant tout un travail ; ils ne demandent pas à être assistés mais à être reconnus professionnellement.

M. Bernard Deflesselles. Très juste !

Mme Françoise Guégot. Ma question est donc simple : pourquoi n'avez-vous pas fait de l'apprentissage une voie d'excellence ? pourquoi n'avez-vous pas fait de ce chantier une priorité pour combattre le chômage des jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage*. Madame la députée, contrairement à ce que vous venez de dire, l'apprentissage est une des priorités gouvernementales depuis 2012. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Je vais vous le démontrer. Il est vrai que nous n'en avons en effet pas la même conception, mesdames, messieurs de l'opposition : nous considérons l'apprentissage comme une voie d'excellence pour tous les jeunes et toutes les formations ; ce n'est pas, comme le propose votre candidat, une voie de relégation.

M. Christian Jacob. Élevez le débat !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. Je vais vous montrer à quel point le Gouvernement, depuis 2012, s'est attaché à promouvoir cette voie professionnelle moderne, qui s'adresse à tous les jeunes et concerne toutes les formations.

M. Claude Goasguen. Tout va bien !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. En effet, nous avons engagé un certain nombre d'actions dont une très importante, à l'initiative de ma collègue Annick Girardin :...

M. Luc Chatel. Elle n'est pas là !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. ...celle-ci consiste à promouvoir l'apprentissage au sein de la fonction publique, pour tous les jeunes et toutes les formations, je le répète, avec comme objectif 10 000 postes d'apprenti, objectif qui sera bien atteint en 2017.

Ce gouvernement a mis en place une série d'autres dispositifs permettant avant tout l'égalité des droits avec les étudiants, à l'initiative de la ministre de l'éducation nationale, ainsi que l'égalité des droits sociaux avec les salariés. Notre outil de formation a été rénové :...

M. Claude Goasguen. C'est ça, tout va très bien !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. ...le versement de plus de 450 millions d'euros *via* le PIA – programme d'investissements d'avenir – a permis de rénover plus de 100 000 places de formation. En outre, 280 millions de ressources supplémentaires ont été attribuées grâce à la taxe d'apprentissage. Nous avons aussi ouvert et diversifié les formations grâce à l'ouverture des titres du ministère du travail aux apprentis.

Même si je ne vais pas pouvoir aller jusqu'au bout (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*),...

M. Christian Jacob. Ce n'est pas grave !

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État*. ...je pense avoir démontré que l'ensemble de ces éléments ont permis d'obtenir une augmentation : plus de 3,5 %...

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

M. Guy Geoffroy. Personne n'a compris !

M. Christian Jacob. Pas le moindre applaudissement !

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Guégot](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4568

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère attributaire : Formation professionnelle et apprentissage

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2017](#)